Questions orales

L'ÉCONOMIE

LA PRÉSENTATION DE MESURES VISANT LA CRÉATION D'EMPLOIS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour une affaire urgente. En novembre dernier, le ministre des Finances (M. MacEachen) prévoyait que le chômage allait se situer à 7.8 p. 100 en 1982, taux qu'il a révisé à la hausse hier pour le porter à 9.2 p. 100. Les bourdes commises par le ministre en matière de planification et de prévisions économiques ont grandement contribué à augmenter de 230,000 le nombre de Canadiens sans emploi. Je propose, appuyé par le député du Yukon (M. Nielsen):

Que le ministre des Finances mette immédiatement en place des mesures destinées à créer de nouveaux emplois pour les Canadiens afin de contrer les conséquences de son ignoble budget du mois de novembre, par lequel il a sans pitié obligé 200,000 Canadiens de plus à s'inscrire au chômage.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'ÉNERGIE

L'AFFICHAGE DES PRIX DE L'ESSENCE SANS PLOMB DANS LES STATIONS-SERVICE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) a reconnu dans une lettre que l'écart croissant entre les prix à la consommation de l'essence qui contient du plomb et de celle qui n'en contient pas pourrait s'expliquer par le fait que les prix de l'essence sans plomb ne sont jamais affichés dans les stations-service canadiennes. Un certain nombre d'États américains, y compris ceux de la Californie et de New York, ont déjà rendu obligatoire l'affichage des prix de toutes les catégories d'essence dans les stations-service afin de remédier à une situation semblable au sud de la frontière. Appuyé par le député de Beaches (M. Young), je propose:

• (1115)

Que le gouvernement prenne immédiatement des mesures exigeant l'affichage des prix de l'essence sans plomb à toutes les stations-service du pays pour que ces prix baissent et que les consommateurs canadiens soient protégés.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Y a-t-il unanimité à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AÉROPORTS

L'AVENIR DE DORVAL ET DE MIRABEL

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports, à propos du problème de Dorval et de Mirabel, qui n'est pas encore réglé. Étant donné que des députés de tous les partis, notamment les députés de Lachine, de Châteauguay, de Vaudreuil, d'Annapolis Valley, et d'autres, s'intéressent de très près à la question, je demande très sérieusement au ministre combien de temps il va encore tergiverser et tarder à régler le problème de Mirabel, qui empoisonne l'aéronautique canadienne et l'aéronautique internationale. Quand fera-t-il un choix entre l'aéroport de Dorval, qui est convenable, utile et satisfaisant, et l'éléphant blanc situé à des milles, ou plutôt à des kilomètres de là? Combien de temps devrons-nous encore attendre sa décision?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'ai déjà dit que je regrettais amèrement d'avoir parlé d'une date. J'espérais que l'opinion publique et mes collègues de la Chambre tiendraient compte des efforts que je fais pour eux, sans s'attacher à la lettre de mes déclarations ni à la date que j'avais donnée. J'espère pouvoir bientôt communiquer mon opinion à ce sujet à mes collègues. Je n'ose plus fixer de date. Il y aura des entretiens à ce sujet au cabinet; c'est alors que j'annoncerai la décision finale.

LES DÉPENSES IMPUTABLES À MIRABEL

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, il est bon de voir que le ministre et même le gouvernement commencent enfin à s'intéresser à l'opinion publique. C'est du nouveau à la Chambre des communes. Le ministre sait que n'eût été d'une certaine détermination et d'un certain bon sens, les Canadiens se seraient retrouvés avec une autre monstruosité comme Mirabel qu'on cherche à leur imposer à Pickering. Je voudrais que le ministre nous explique brièvement, s'il le peut, comment nous devrions faire pour atténuer les pertes considérables et constantes qui s'ajoutent au coût de la construction et dont nous ne connaîtrons probablement jamais l'ampleur. Allons-nous continuer à désavantager un aéroport rentable pour soutenir une entreprise déficitaire. Ne pourrait-il pas nous donner une idée de son programme politique et nous faire part de son point de vue?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, nous faisons un usage optimal des terres, tant à Mirabel qu'à Pickering. Le ministre des Communications compte faire une déclaration, aujourd'hui en fait, à propos de l'utilisation des terres excédentaires achetées à Mirabel. Il fera savoir lesquelles seront vendues, lesquelles seront louées et lesquelles seront protégées. On en a fait de même pour Pickering, il y a quelques mois. Nous avons mis sur pied un programme qui maximisera l'utilisation de ces terres. Dans les deux cas, à Mirabel et à Pickering, on a veillé à conserver une étendue suffisante de terres pour un usage futur, tant à Pickering qui servira d'aéroport auxiliaire à Walton, qu'à Mirabel qui, viendra compléter les services de Dorval.